

SAGE étangs littoraux BORN ET BUCH



Géolandes

État des lieux du SAGE
Commission thématique n°1
GESTION HYDRAULIQUE GESTION QUANTITATIVE

Parentis En Born Jeudi 19 janvier 2012

Marais de la Taffande



SAGE Etangs littoraux Born et Buch

Commission thématique n°1 Gestion quantitative gestion hydraulique

INTRODUCTION : *Objectifs et déroulement du SAGE*
Organisation de la concertation et rôle de la commission thématique
Avancement et calendrier

1. OBJET DE LA REUNION

- A. Articulation des 3 phases de l'état des lieux du SAGE
- B. Programme de travail
- C. Objectifs de l'état initial : répondre aux questions du diagnostic

2. PROPOSITIONS ET DISCUSSION DU CONTENU DE L'ETAT INITIAL

- A. Cadrage réglementaire
- B. Synthèse des précédentes réunions
- C. Les critères et données par usages
 - a) Fonctionnement de la chaîne hydraulique et organisation de la gestion hydraulique
 - b) Hydrologie des cours d'eau
 - c) Risque d'inondation
 - d) État quantitatif et Répartition de la ressource

*Répond on aux questions
du DIAGNOSTIC ?*

LA FINALITE DU SAGE

PLANIFIER

la gestion des ressources en eau

et des milieux aquatiques et des zones humides

à l'horizon des 10 prochaines années

en tenant compte des perspectives de développement

socio-économique et territorial

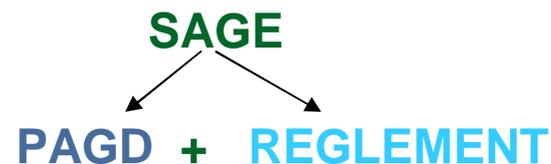
En identifiant les ENJEUX

En s'engageant sur des OBJECTIFS COLLECTIFS

Et en élaborant une stratégie et un programme d'action à l'échelle

du BASSIN VERSANT

Qui se traduit dans le



LA FINALITE DU SAGE

SAGE

PAGD

Plan d'Aménagement et Gestion Durable des Eaux

Traduction du programme
de gestion et de préservation
à l'échelle du bassin versant
DISPOSITIONS ET MESURES

En lien avec les OBJECTIFS ET LES
ENJEUX

Opposable aux décisions administratives

**LE CONTRAT COLLECTIF =
RESULTAT DE LA CONCERTATION**

REGLEMENT

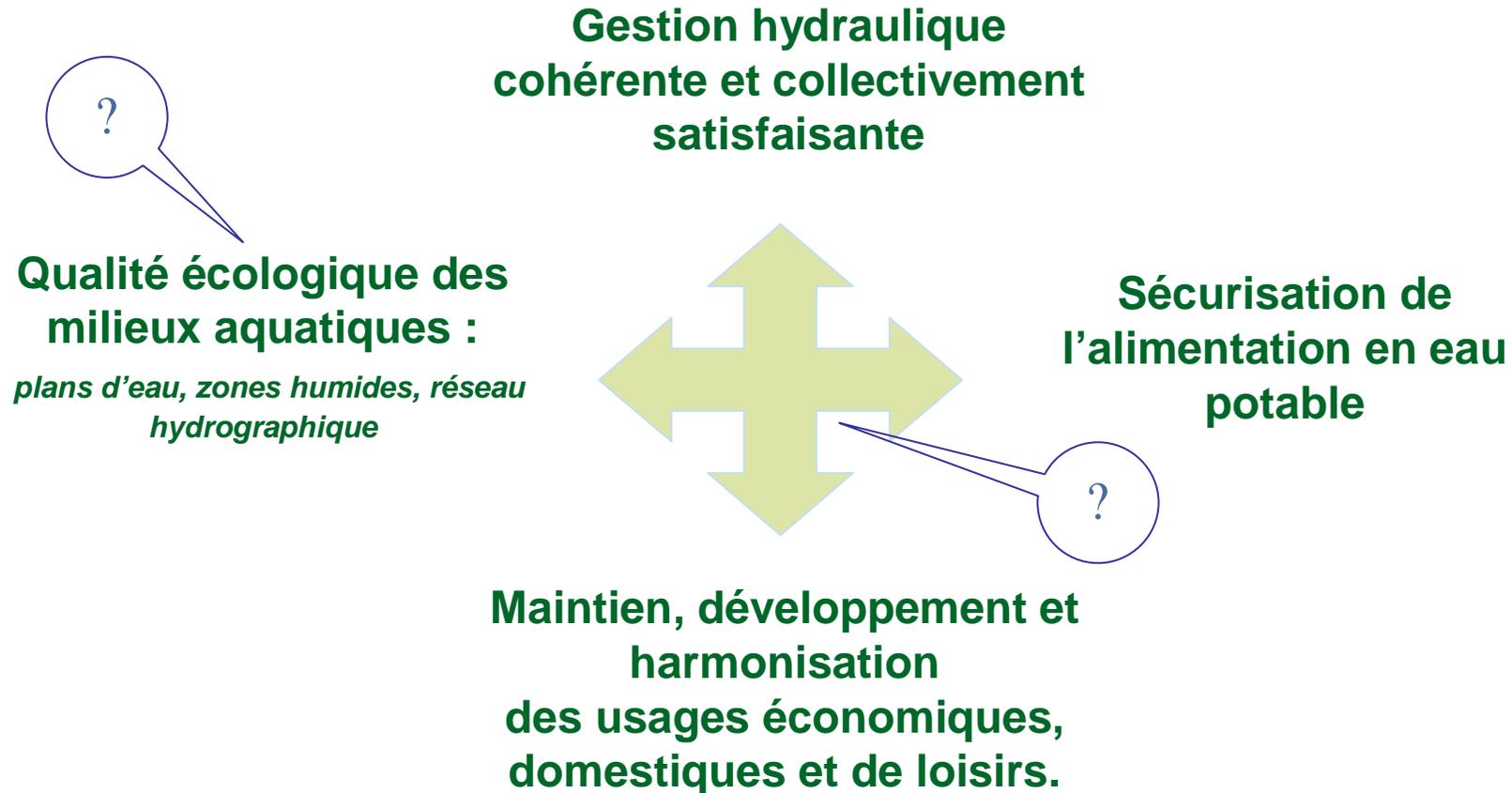
Une dizaine d'article précis
à portée réglementaire :

Opposable au TIERS

*Les mesures fortes du SAGE
qui nécessitent une forme
réglementaire*

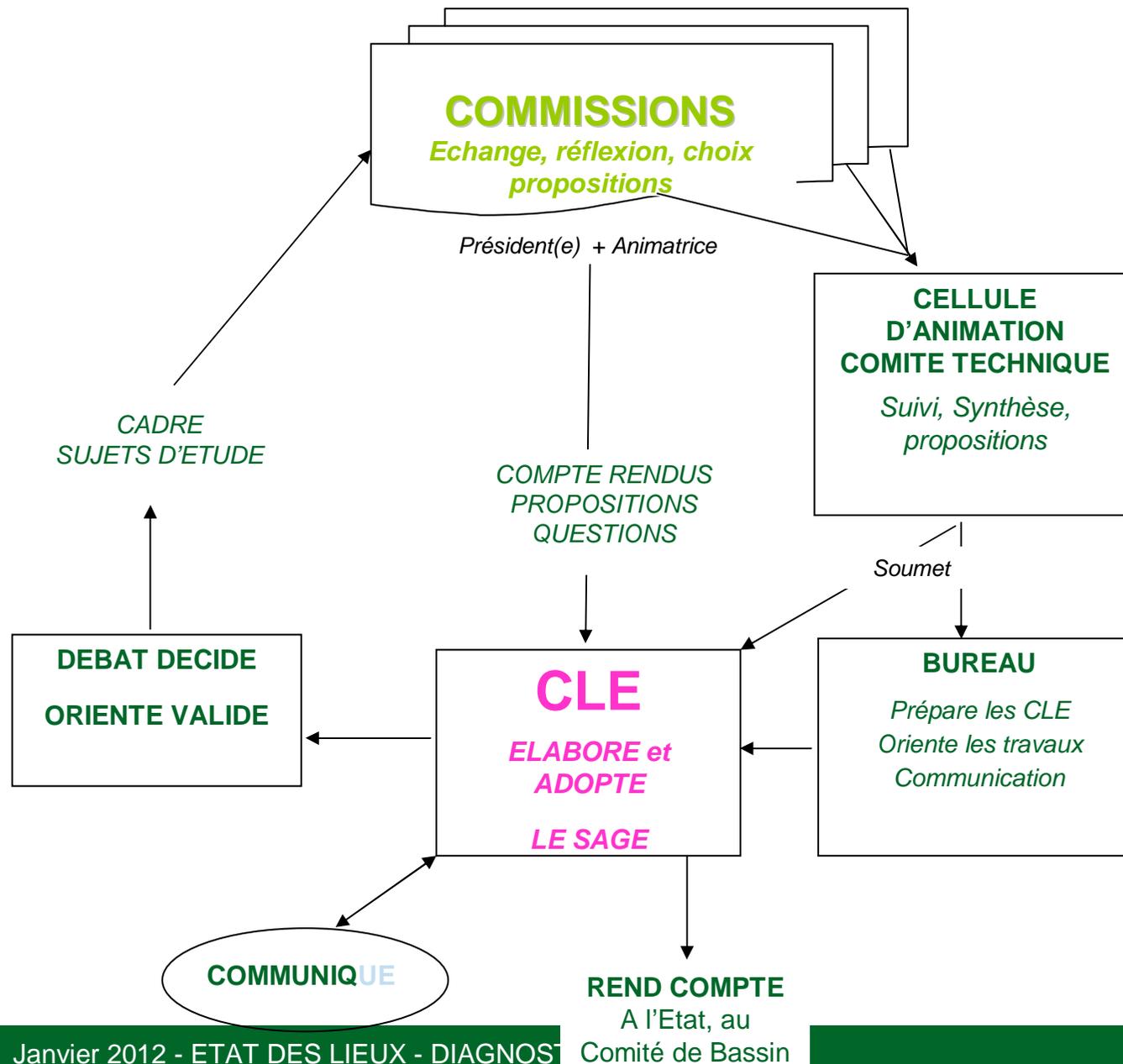
LA FINALITE DU SAGE

Enjeux et objectifs provisoires du SAGE



Dossier argumentaire 2006

L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

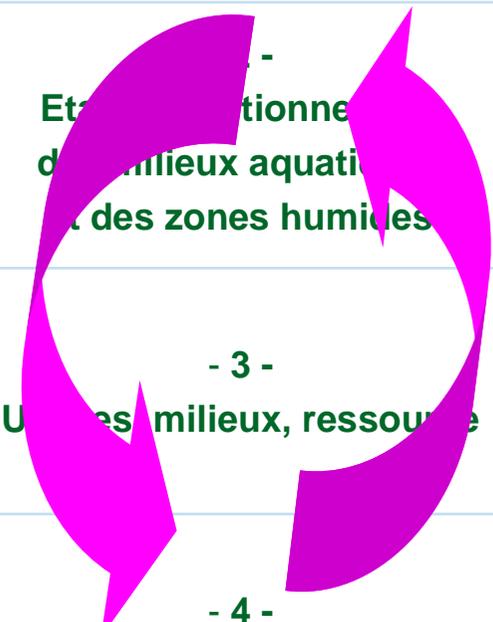


4 COMMISSIONS THEMATIQUES pour faciliter le travail Mais des sujets transversaux

<p align="center">- 1 -</p> <p align="center">Gestion quantitative et gestion hydraulique</p>	<p>Hydraulique du système Chaîne des lacs / cours d'eau</p> <p>Nappes souterraines et superficielles</p>
<p align="center">- 2 -</p> <p align="center">Etat fonctionnel et gestion des milieux aquatiques et des zones humides</p>	<p>Qualité physique et biologique Faune Flore</p> <p>Gestion et entretien</p> <p>Facteur de dégradation et pollution</p>
<p align="center">- 3 -</p> <p align="center">Usages, milieux, ressources</p>	<p>Activités socio-économiques</p> <p>Prélèvements et rejets</p> <p>Partage de l'espace</p>
<p align="center">- 4 -</p> <p align="center">Eau et aménagement du territoire</p>	<p>Développement du territoire</p> <p>Urbanisme - Gestion de l'espace</p> <p>Équipements – Paysage</p>

Comité de coordination hydraulique

Groupe de travail experts techniques



ELABORATION DU SAGE : LA LOGIQUE - LES ETAPES

QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE ?

- L'état de l'eau
- Les acteurs
- Les usages de l'eau et services rendus par l'eau
- Les problèmes éventuels : pressions, dégradations, pénurie
- Les actions en cours
- Le territoire et ses mutations
- Évaluer les perspectives d'évolution
- Étudier les alternatives possibles

CHOISIR LA SITUATION DANS 10 ans en fonction ?

Des moyens

Des Obligations règlementaires

Des Enjeux environnementaux

Des Perspectives socio-économiques

S'ENGAGER

ET S'ORGANISER COLLECTIVEMENT

ETAT DES LIEUX

État initial
Diagnostic
Tendances et scénarios

CHOIX DE LA STRATEGIE DE BASSIN VERSANT

DES OBJECTIFS
DES REGLES DE GESTION
DES MOYENS

TRADUIRE DANS LE SAGE

REDIGER ET ADOPTER

LE METTRE EN OEUVRE

ELABORATION DU SAGE : *RECAPITULATIF*

2008 – 2009 :

- ✓ identification des manques de connaissances vis-à-vis des enjeux provisoires du SAGE
- ✓ Choix des études à mettre en œuvre des études complémentaires – étude de faisabilité

2010 :

- ✓ Synthèse des données hydrauliques
- ✓ Rédaction et concertation pour l'adoption d'un projet de règlement d'eau
- ✓ Conduite de l'étude d'inventaire des zones humides
- ✓ Étude / Stage « intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme
- ✓ Concertation SCOT / SAGE

2011 :

- ✓ Procédure loi sur l'eau / règlement d'eau
- ✓ Poursuite étude zone humides
- ✓ Rédaction état des lieux
- ✓ *Absence Animatrice (5 mois)*

ELABORATION DU SAGE NOUVEAU CALENDRIER

ETAPES	2011				2012												2013					2014														
	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	j	a	s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	j	a	s	o	n	d	j	f	m	a	m			
Etat des lieux					CLE 5																															
Diagnostic						X																														
Tendances et scénarios																																				
PAGD et règlement																																				
Evaluations environnementale et financière																																				
Consultation																																				
Enquête publique																																				

CLE 5 : présenter l'état des lieux en vue d'une validation / présenter un projet de diagnostic

CLE 6 : valider le diagnostic, présenter les tendances et scénarios et faire le choix des objectifs / présenter les travaux préliminaires relatifs au PAGD, règlement et évaluations

CLE 7 : présentation des projets de PAGD et de règlement /

CLE 8 : validation du projet de SAGE : PAGD, Règlement, résumé /

CLE 9 : synthèse de la consultation, validation d'un projet de SAGE tenant compte de ces avis

CLE 10 : présentation du rapport du commissaire enquêteur et approbation de la version définitive du SAGE

1.

OBJET DE LA REUNION

A - ETAT DES LIEUX TROIS PHASES :

CADRE REGLEMENTAIRE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Circulaire du 21 avril 2008

La 1^{ère} étape fondamentale = ETAT DES LIEUX, comprend :

- > Un état initial
 - > Un diagnostic global
 - > L'analyse des tendances et scénarios
- ⇒ **Un RESUME dans le PAGD**
Plan d'Aménagement et de Gestion Durable
de la ressource en eau et des milieux aquatiques

B- PROGRAMME DE TRAVAIL

ETAT DES LIEUX



- *État initial*
- *Diagnostic*
- *Tendances et scénarios*
- COMMISSIONS THEMATIQUES JANVIER 2012
 - > Remplacer les thématiques principales identifiées en 2006
 - > Inventaires des données disponibles
 - > Discussion des informations et des critères à intégrer
 - > Construire le document d'ÉTAT INITIAL
 - > Bâtir l'argumentaire du DIAGNOSTIC
- OBJECTIF : PROJET D'ETAT INITIAL – CLE MARS 2012
 - ⇒ Février : rédaction / relecture
 - ⇒ Document pour discussion et validation en CLE (mars 2012)
 - ⇒ Un projet de diagnostic : questions et enjeux du Bassin versant, manques dans l'état initial pour répondre

A – ARTICULATION DES 3 PHASES DE L'ETAT DES LIEUX

1- ETAT INITIAL

- Inventaire des données
- Identification des manques de connaissances vis-à-vis des enjeux provisoires (dossier argumentaire 2006)
- Études complémentaires

⇒ **Portrait du bassin versant à un instant t
en l'état des connaissances
= CONSTAT – ETAT 0 du SAGE**

CONSTAT

2 – DIAGNOSTIC

- Synthèse de l'initial => Analyse des enjeux
- Répondre à des questions :
 - > Interactions entres usages / milieux / ressources ?
Équilibre déséquilibres?
 - > Satisfaction des usages ?
 - > Perspectives de développement socio-économiques
 - > Réponses des acteurs et actions en cours ?

ANALYSE

3 – TENDANCES ET SCENARI

- Étudier les alternatives
- Faire des choix sur l'avenir du bassin versant
- En fonction des moyens et des obligations réglementaires

CHOIX POSSIBLES

B – OBJECTIF DE L'ETAT INITIAL => REpondre AUX QUESTIONS DU DIAGNOSTIC

- Interactions entres usages / milieux / ressources ? Équilibre déséquilibres?
- Satisfaction des usages ?
- Perspectives de développement socio-économiques
- Réponses des acteurs et actions en cours ?

2.

CONTENU DE L'ETAT INITIAL : PROPOSITION ET DISCUSSION

A – CADRAGE REGLEMENTAIRE

➔ **CODE DE L'ENVIRONNEMENT Article R 212-36**

Le président de la commission Locale de l'Eau fait établir un État des lieux qui comprend :

- > L'ANALYSE du MILIEU AQUATIQUE existant
- > Le recensement des différents USAGES des ressources en eau
- > L'exposé des principales PERSPECTIVES de mise en valeur de ces RESSOURCES
- > compte tenu notamment des EVOLUTIONS PREVISIBLES des ESPACES RURAUX et URBAINS et de l'environnement ECONOMIQUE ainsi que de l'INCIDENCE sur les ressources des programmes mentionnés au 2^{ème} alinéa de l'article L. 215-5
- > L'évaluation du POTENTIEL HYDRO-ELECTRIQUE par zone géographique établie en application du I de l'article 6 de la Loi n°2000-108 du 10 février 2000

A – CADRAGE REGLEMENTAIRE

➔ **CODE DE L'ENVIRONNEMENT Article R 212-36**

Le président de la commission Locale de l'Eau fait établir un État des lieux qui comprend :

- > L'ANALYSE du MILIEU AQUATIQUE existant
- > Le recensement des différents USAGES des ressources en eau
- > L'exposé des principales PERSPECTIVES de mise en valeur de ces RESSOURCES
- > compte tenu notamment des EVOLUTIONS PREVISIBLES des ESPACES RURAUX et URBAINS et de l'environnement ECONOMIQUE ainsi que de l'INCIDENCE sur les ressources des programmes mentionnés au 2^{ème} alinéa de l'article L. 215-5
- > L'évaluation du POTENTIEL HYDRO-ELECTRIQUE par zone géographique établie en application du I de l'article 6 de la Loi n°2000-108 du 10 février 2000

A – CADRAGE REGLEMENTAIRE

➔ **CODE DE L'ENVIRONNEMENT Article L212- 5**

« *Le schéma D'aménagement et de gestion des eaux* » :

«

- > dresse un CONSTAT de l'état de la RESSOURCE EN EAU et du MILIEU AQUATIQUE
- > RECENSE les différents USAGES qui sont faits des ressources en eau existantes.
- > prend en compte les DOCUMENT D'ORIENTATION ET PROGRAMMES de l'État, des collectivités territoriales et de leur groupements, des syndicats mixtes, des établissements publics, des autres personnes morales de droit public, ainsi que les sociétés d'économie mixte et des associations syndicale de propriétaires ayant des INCIDENCES SUR LA QUALITE, LA REPARTITION, L'USAGE de la ressource en eau.
- > prend également en compte l'évaluation, par zone géographique, du POTENTIEL HYDROELECTRIQUE établi en application de l'article 6 de la loi n°2000-108 du 10 février 2000 précitée
- > »

B – SYNTHÈSE DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

- Commission thématique Avril 2009
- Comités de coordination hydrauliques (2010)
- CLE de Mai 2009
- CLE de Juin 2010
 - ➔ **Inventaire des données disponibles**
 - ➔ **Ciblages des priorités du SAGE**
 - ➔ **Identification des manques**
 - ➔ **Synthèse des données hydrologiques**
 - ➔ **Projet de Règlement d'eau**

C – PROPOSITION DE CONTENU DE L'ETAT INITIAL

➔ Identifier et discuter des données à intégrer dans l'état initial

- a) Fonctionnement de la chaîne hydraulique
- b) Gestion hydraulique
- c) Hydrologie des cours d'eau – Crue / étiage
- d) inondation / débordement plan d'eau
- e) État quantitatif et Répartition de la ressource

B – PROPOSITION DE CRITERES PAR USAGES ET SERVICES RENDUS PAR L'EAU

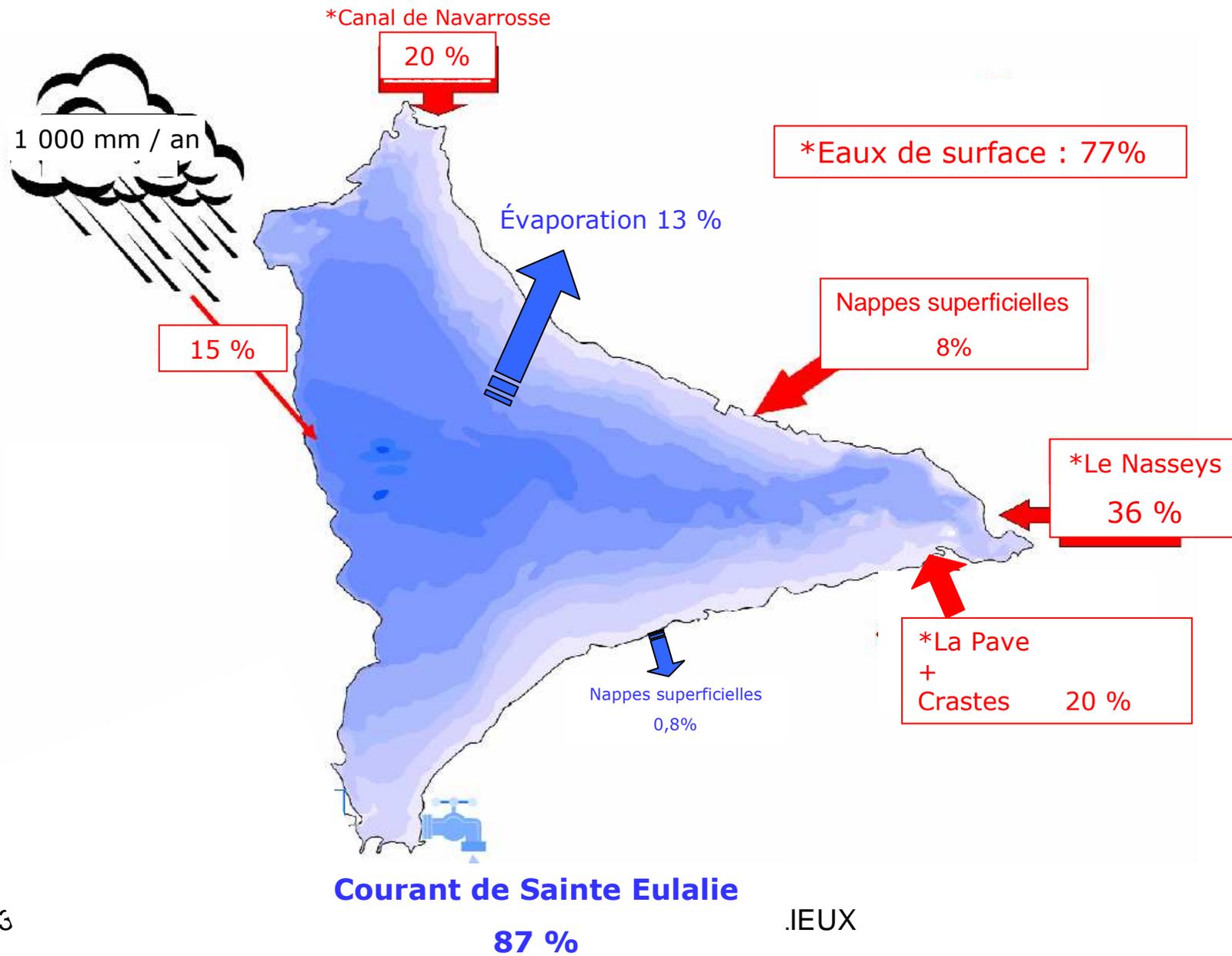
➔ Rappel : THEMATIQUES DU SAGE

- État et fonctionnement des milieux aquatiques
- Qualité physico chimique et biologique des cours et plan d'eau
- Érosion, transport de sable
- Gestion des cours d'eau (berges ouvrages, lit, érosion)
- Zones humides
- Inventaires des usages et services rendus par l'eau
- Rejets : industriels, domestiques
- Pollutions diffuses
- Eaux pluviales
- Gestion hydraulique
- Débit des cours d'eau
- Relation nappes du superficielle cours d'eau / lac
- Inondation – débordement de plan d'eau
- Ressources souterraines
- Volumes disponibles prélevables / répartition des ressources

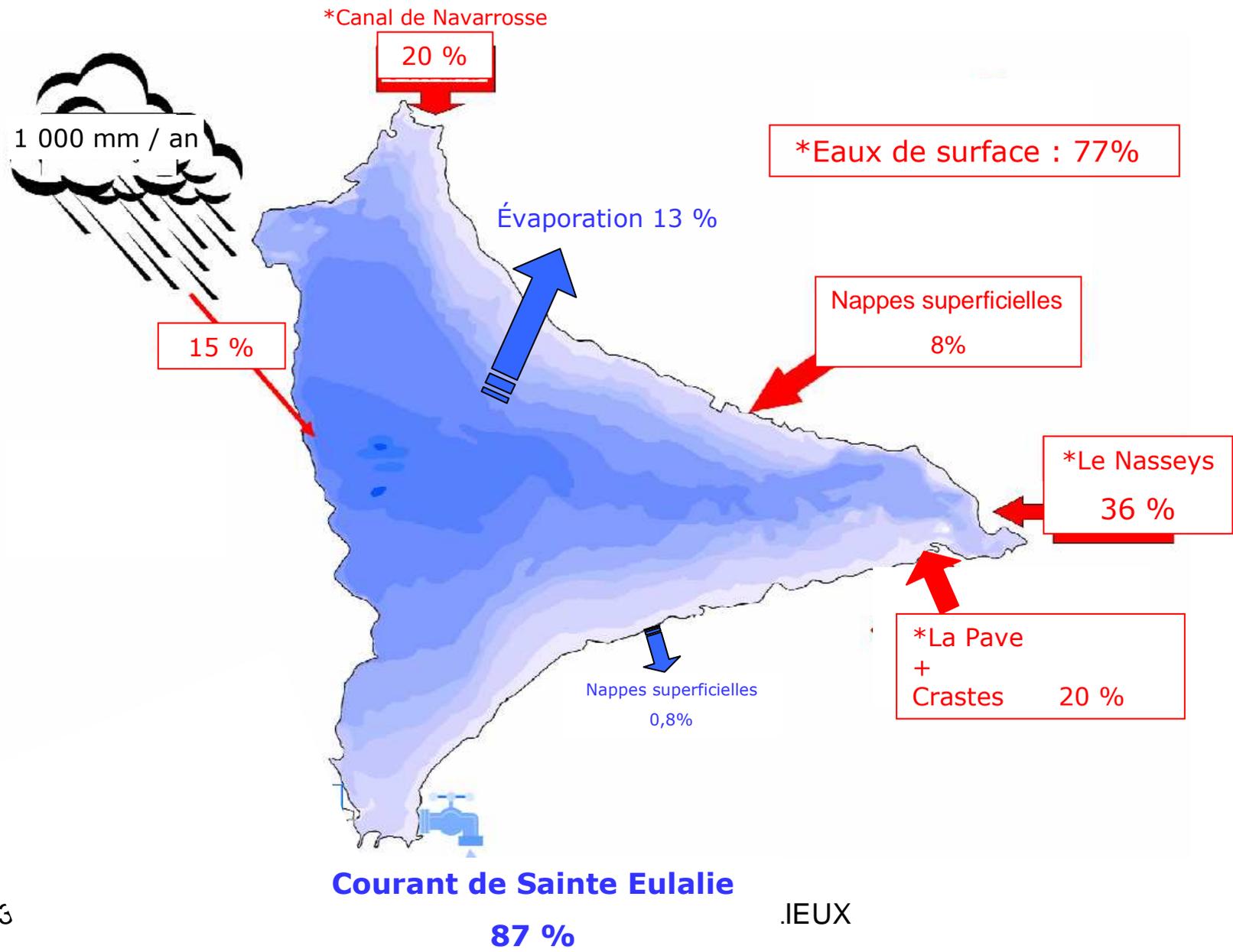
Chaîne des Lacs

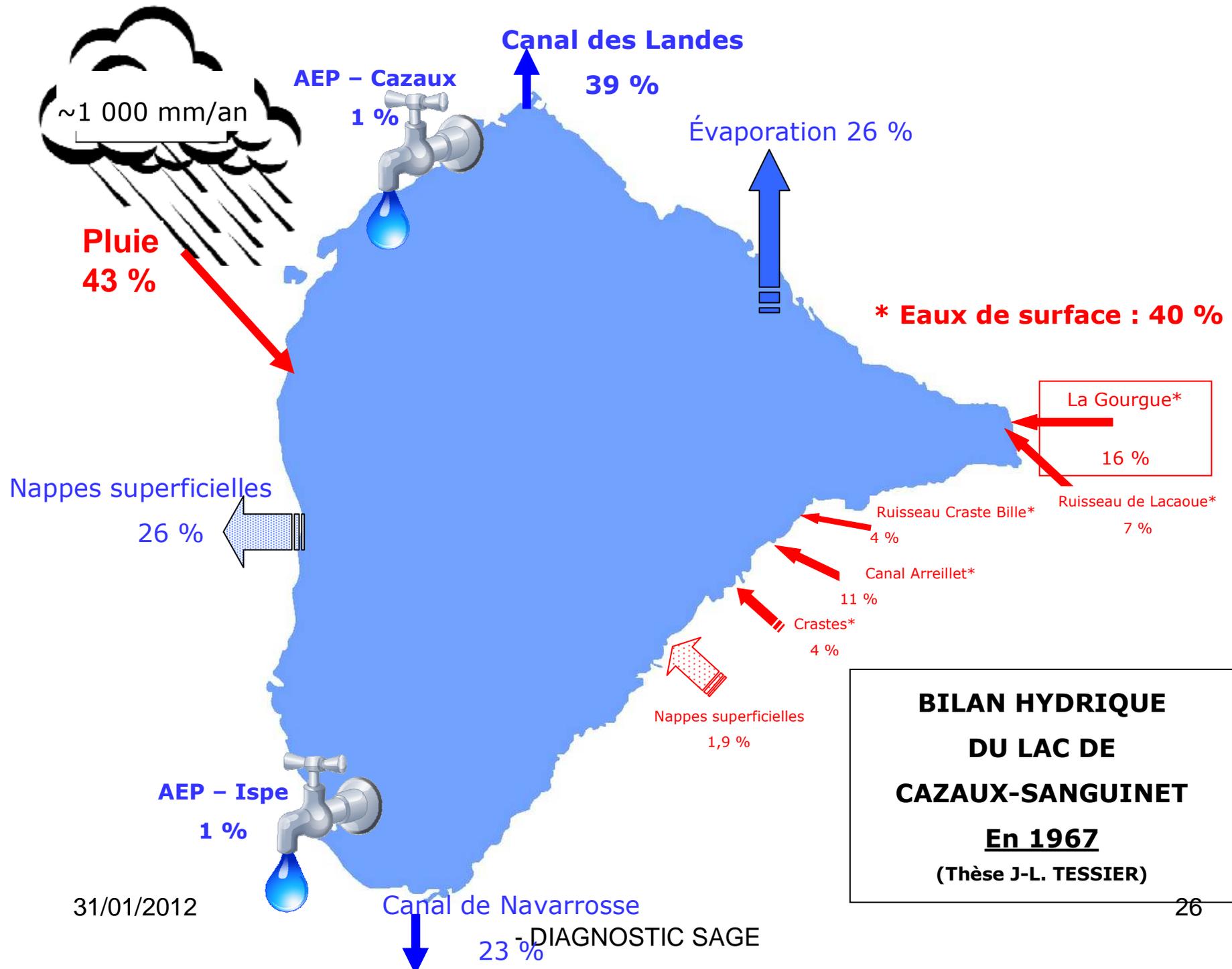
Fonctionnement hydraulique	Sources	Etat
Bilans Hydriques par plan d'eau	Université de Bordeaux Thèse (1970 _ 1987) Projet d'Etude complémentaire reportée	Actualisation ?
Niveaux moyens des plans d'eau	SIRIL (CDC Gds lacs)	Synthèse règlement d'eau
Les connexions Inter lacs		
Débits passants	SIRIL	Données 2010

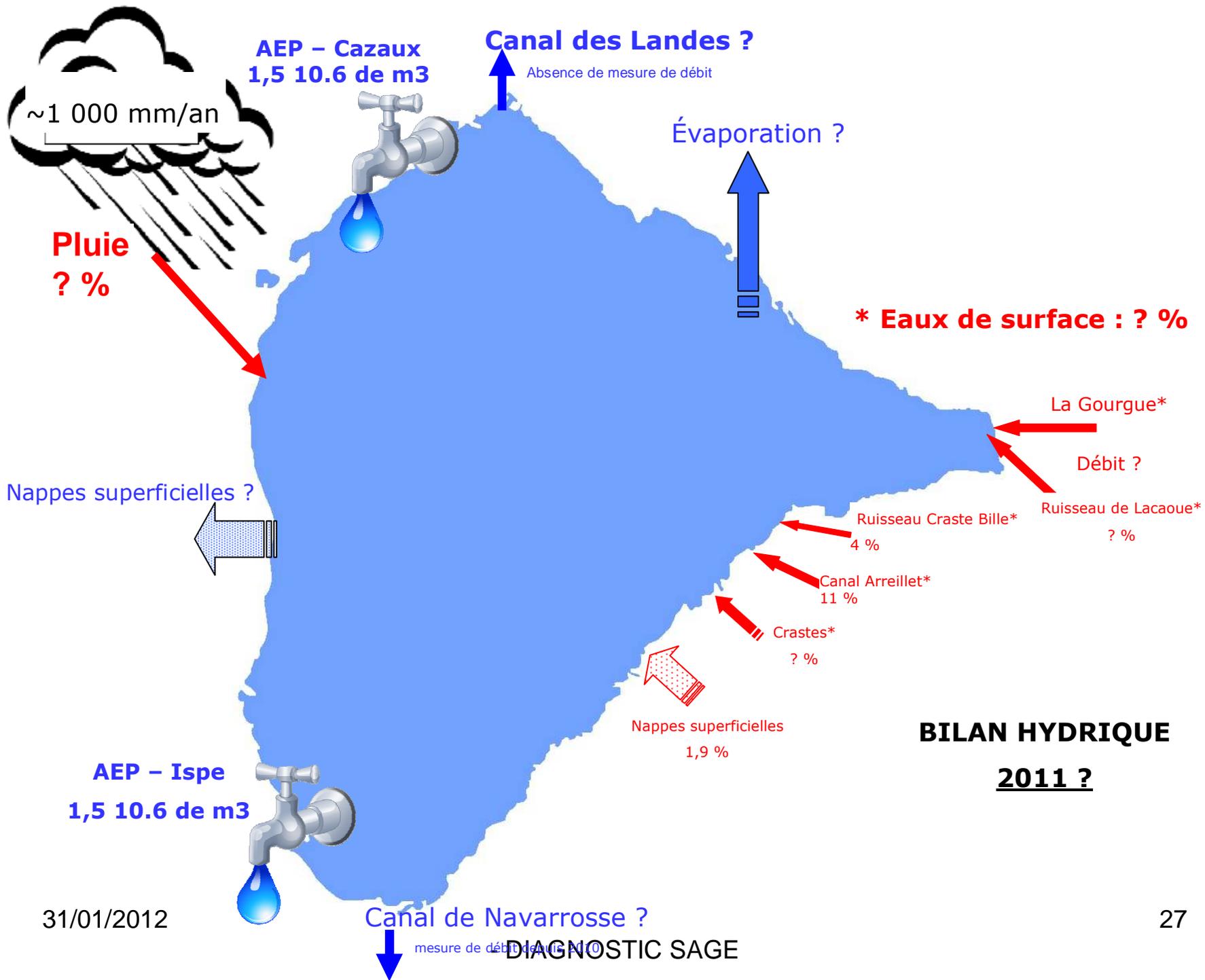
BILAN HYDRIQUE DU LAC DE PARENTIS BISCARROSSE - 1987



BILAN HYDRIQUE DU LAC DE PARENTIS BISCARROSSE - 1987

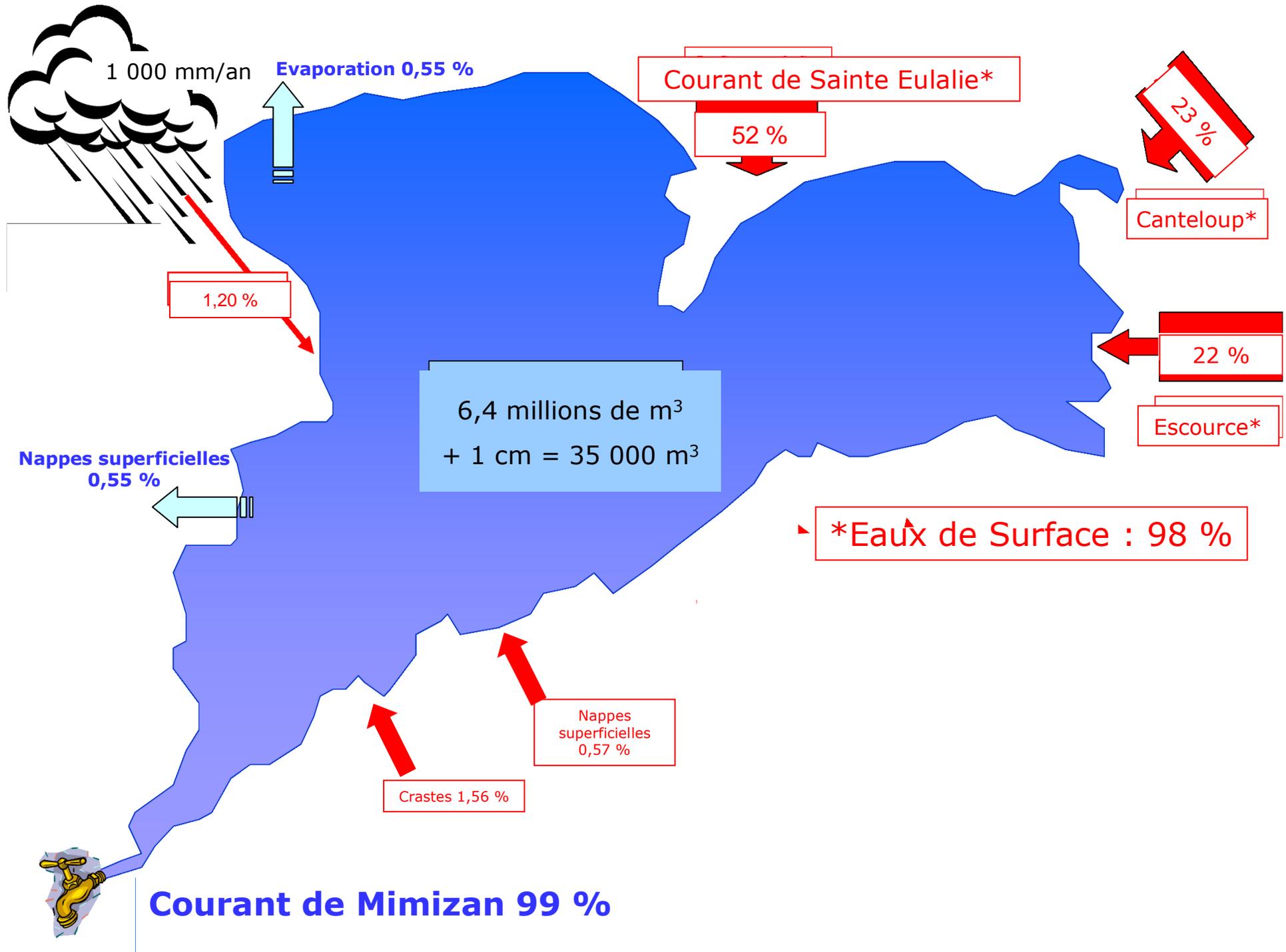






31/01/2012

DIAGNOSTIC SAGE



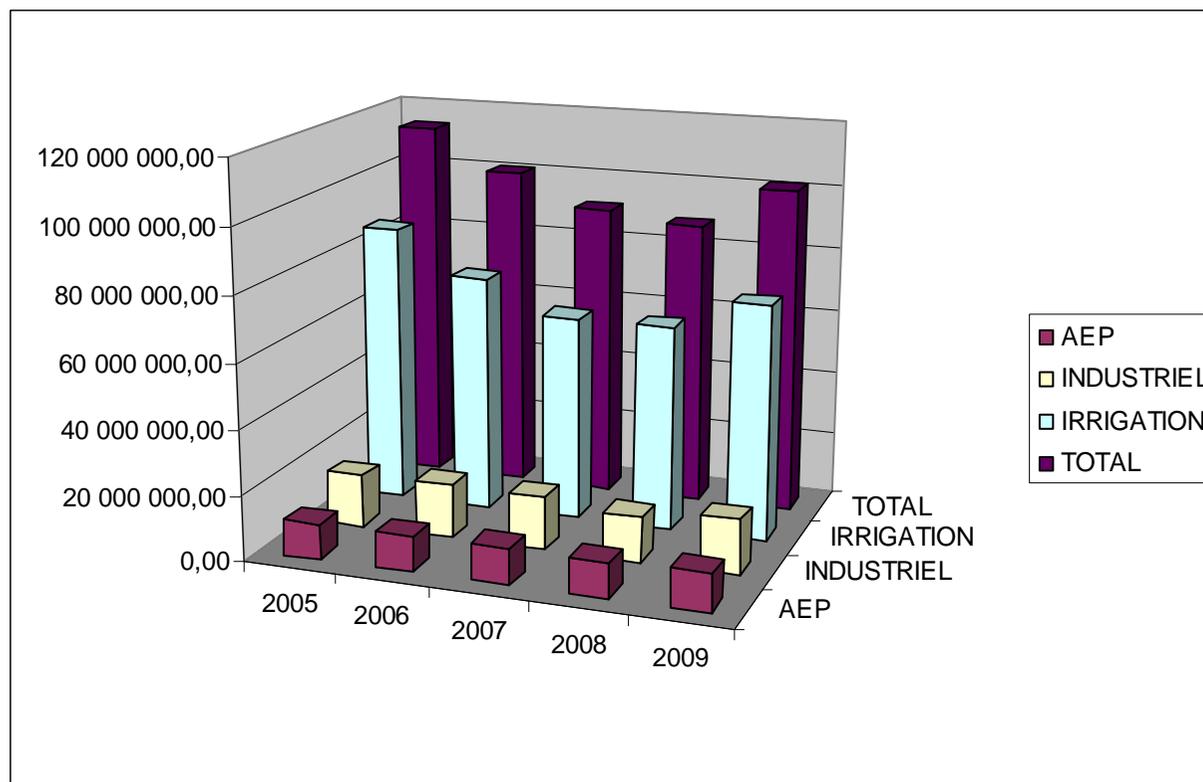
Les débits des cours d'eau

Régime hydrologique des affluents des plans d'eau	Sources	Etat
Répartition annuel des écoulements, débit moyen interannuel (module), débit spécifique,...	DREALH - Seulement 2 stations Nasseys / Canteloup	En cours
Régime hydrologique des connexions interlac et exutoires des lacs (courant Canaux)	Sources	
Débit moyen mensuel, débit moyen annuel A l'AVENIR débit	SIRIL (CDC Gds lacs) Absence de données du Canal des Landes : En projet : Station SIBA aval canal des Landes ? Base Aérienne ? : équipement du Barrage de la Teste de Buch (intégration au SIRIL)	Données 2010
Les crues – Inondations – Débordement plans d'eau		
Les crues historiques	? / absence de PPRI	
Débits caractéristiques de crue (débits instantanés et journaliers maximum)	DREALH / Etude	En cours
Période de retour des crues (1/2/5/10 ans)	DREALH	En cours
Les zones inondables	DDE (atlas des zones inondables et PPRI) + étude BV (espaces de liberté)	En cours
Les Plans de Prévention des Risques d'Inondation du BV	DDE	
Les étiages		
Débits caractéristiques d'étiage (débit journalier minimal, débit minimal sur 3, 10 et 30 jours -VCN-, débit mensuel minimal -QMNA-,...)	DREALH	En cours

- Eaux souterraines / aspects quantitatifs -

Les nappes Plio-Quaternaires

Connaissances générales	Sources	Etat
Géométrie, niveaux imperméables, (évaluation de la qualité)	Etude BRGM, reconnaissance des potentialités aquifères du Mio-Plio-Quaternaire des Landes de Gascogne en relation avec les SAGE	En cours
Piézométrie		
Les piézomètres (qualitomètres) du bassin versant	Banque de données ADES + vérification et recouplement avec CG33 et CG40	En cours
Les zones d'affleurement des nappes profondes	BRGM / THESES Historiques	
Prélèvements		
Les prélèvements agricoles	Chambre Agri 33 + DDAF 47 et 40	En cours
Synthèse des prélèvement (industrie/agriculture/collectivités)	CG33 + AEAG	En cours
Zones de répartition des eaux et Organismes uniques pour l'irrigation		
Les ZRE concernées	AEAG	
Les unités de gestion pour les organismes uniques	AEAG	En cours
Les organismes uniques retenus		
Anticipation sur le réchauffement climatique (art L211-1 du CE)		
Synthèse bibliographique	SMEGREG, MeteoFrance, CETMEF, BRGM,....	



REPARTITION DES PRELEVEMENTS D'EAU PAR USAGE (2009) PERIMETRE DU SAGE

